

Paris, le 18 juin 2003

Déclaration de Jean-Claude Trichet, Gouverneur de la Banque de France

A la suite de la décision rendue ce jour par le tribunal correctionnel de Paris, dans le cadre de la procédure relative à l'établissement des comptes du Crédit Lyonnais pour l'exercice 1992 et le premier semestre 1993, à une époque où il était directeur du Trésor, Jean-Claude Trichet, Gouverneur de la Banque de France, a fait la déclaration suivante :

«Lorsque j'ai appris, il y a plus de trois ans, que j'allais être mis en examen, j'ai diffusé un communiqué – qui a été ma seule expression publique sur ce sujet – dans lequel j'expliquais que mes collaborateurs et moi-même avions fait tout ce qui était possible, sous les instructions du gouvernement de la République, pour faire en sorte que cette banque change d'orientation et pour établir les faits de manière incontestable. J'indiquais que je faisais confiance à la justice. Elle vient de se prononcer. Je suis avant tout heureux pour la Banque de France. Je suis heureux pour Jacques de Larosière. Je suis heureux pour la Commission Bancaire. Je suis heureux pour Jean-Pascal Beaufret et mes anciens collaborateurs du Ministère des Finances »